

Aalberts hfc Comap
Société anonyme au capital de 37.696.905 euros
Siège social : Parkview, 77-79 Boulevard de la Bataille de Stalingrad, 69100 Villeurbanne
302 304 068 R.C.S. Lyon

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2025**

RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE POUR L'AFFECTION DU RESULTAT

«
TROISIEME RESOLUTION. - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires décide, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit une perte de (3 571 958,40) € au poste « Report à nouveau ».

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents clos respectivement les 31 décembre 2021, 2022 et 2023 :

AU TITRE EXERCICE	31 décembre 2021	31 décembre 2022	31 décembre 2023
DIVIDENDES PAR ACTION	0	0	7,96
TOTAL DIVIDENDES*	0	0	20.004.490,92

**Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 158 3-2° à 4° du Code général des impôts, le dividende par action ci-dessus visé est intégralement éligible à l'abattement de 40 % sur le montant imposable des revenus distribués, cet abattement étant réservé aux contribuables personnes physiques fiscalement domiciliés en France et n'ayant pas opté pour le prélèvement forfaitaire.*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. »

Certifiée conforme à l'original par le Président de l'Assemblée et PDG de la Société.


Le Président et PDG
Monsieur Koert MUNNIK

Aalberts hfc Comap

Société anonyme

Parkview

77-79 boulevard de la Bataille de Stalingrad

69100 VILLEURBANNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aalberts hfc Comap

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

Société anonyme

Parkview

77-79 boulevard de la Bataille de Stalingrad

69100 VILLEURBANNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société COMAP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels et sur la présentation d’ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d’entreprise

Nous attestons de l’existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d’administration consacrée au gouvernement d’entreprise, des informations requises par l’article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre, il :

- Identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 27 mai 2025

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Patrice CHOQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

I. BILAN AU 31/12/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 897 392	1 682 233	215 159	19 957
Fonds commercial	9 666 146	3 226 889	6 439 258	6 439 258
Autres immobilisations incorporelles	3 112 021	2 992 761	119 260	333 052
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	652 013	286 369	365 644	379 689
Constructions	10 671 597	6 979 279	3 692 318	3 964 505
Installations techniques, mat. et outillage	39 689 644	32 219 012	7 470 633	6 471 163
Autres immobilisations corporelles	3 912 625	2 584 044	1 328 581	619 590
Immobilisations en cours	2 049 938		2 049 938	3 008 412
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	17 950 762	4 894 680	13 056 082	12 951 668
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	87 179		87 179	82 813
ACTIF IMMOBILISE	89 689 318	54 865 267	34 824 051	34 270 108
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	4 082 845	480 065	3 602 780	3 477 093
En-cours de production de biens	186 162		186 162	347 845
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	20 130 891	520 191	19 610 700	21 114 144
Marchandises	3 832 945	1 227 507	2 605 438	2 861 325
Avances, acomptes versés sur commandes	0		0	0
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 364 699	280 864	21 083 835	21 823 728
Autres créances	98 211 491		98 211 491	87 438 563
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	11 216		11 216	16 081
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	580 318		580 318	549 962
ACTIF CIRCULANT	148 400 566	2 508 627	145 891 939	137 628 741
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	5 045		5 045	2 957
TOTAL GENERAL	238 094 929	57 373 894	180 721 035	171 901 805

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 37 696 905)	37 696 905	37 696 905
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 560 510	2 560 510
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 769 691	3 769 691
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	332 974	332 974
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	74 071 061	74 804 292
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(3 571 958)	19 271 259
Subventions d'investissement	102 711	108 011
Provisions réglementées	1 909 602	1 861 521
CAPITAUX PROPRES	116 871 494	140 405 163
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	36 440 742	638 699
Provisions pour charges	2 118 367	1 912 151
PROVISIONS	38 559 108	2 550 849
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 500	1 560
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 040 615	13 612 352
Dettes fiscales et sociales	6 067 510	6 984 638
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	428 729	792 418
Autres dettes	6 704 538	7 486 155
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	45 647	67 463
DETTES	25 288 539	28 944 587
Ecart de conversion passif	1 893	1 205
TOTAL GENERAL	180 721 035	171 901 805

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	21 359 346	25 201 165	46 560 511	102 621 081
Production vendue de biens	41 094 403	14 298 869	55 393 272	13 413 252
Production vendue de services	1 732 183	3 637 336	5 369 519	4 543 246
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	64 185 932	43 137 370	107 323 302	120 577 580
Production stockée			(1 628 443)	256 642
Production immobilisée				46 058
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			3 416 413	3 470 402
Autres produits			51 726	97 637
PRODUITS D'EXPLOITATION			109 162 998	124 448 319
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 902 585	38 159 259
Variation de stock (marchandises)			979 798	1 802 342
Achats de matières premières et autres approvisionnements			25 150 854	30 231 953
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(86 893)	168 708
Autres achats et charges externes			17 489 293	18 428 396
Impôts, taxes et versements assimilés			811 907	905 902
Salaires et traitements			15 096 643	15 056 073
Charges sociales			7 193 438	6 888 373
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 234 340	2 019 445
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 228 372	2 955 642
Dotations aux provisions			432 143	364 715
Autres charges			24 611	100 311
CHARGES D'EXPLOITATION			104 457 092	117 081 121
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 705 906	7 367 198
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			27 670 542	14 986 869
Produits financiers de participations			24 000 000	11 626 286
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 309 088	3 279 951
Reprises sur provisions et transferts de charges			335 786	1 053
Différences positives de change			25 669	79 579
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			83 493	471 905
Dotations financières aux amortissements et provisions			6 248	332 245
Intérêts et charges assimilées			39 715	36 537
Différences négatives de change			37 530	103 123
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			27 587 049	14 514 964
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			32 292 955	21 882 162
PRODUITS EXCEPTIONNELS			181 653	1 891 319
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			116 215	73 381
Produits exceptionnels sur opérations en capital			5 301	411 571
Reprises sur provisions et transferts de charges			60 137	1 406 367
CHARGES EXCEPTIONNELLES			36 442 513	352 761
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			116 198	280 382
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			75 430	2 484
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			36 250 885	69 895
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(36 260 860)	1 538 558
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(257)	479 045
Impôts sur les bénéfices			(395 690)	3 670 415
TOTAL DES PRODUITS			137 015 193	141 326 507
TOTAL DES CHARGES			140 587 152	122 055 248
BENEFICE OU PERTE			(3 571 958)	19 271 259

ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aalberts hfc COMAP SA, dont le siège social est situé 77 / 79 boulevard de la bataille de Stalingrad, Immeuble PARKVIEW A, 69100 Villeurbanne, produit et commercialise des appareils de robinetterie, raccords et accessoires de chauffage.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois.

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Changement de dénomination sociale

La société Comap SA a fait l'objet d'un changement de dénomination sociale en date du 1er juillet 2024. Ainsi la société Comap SA est devenue Aalberts hfc Comap SA, l'ensemble des autres identifiants et caractéristiques restant identiques.

Contrôle fiscal 2021 - 2022

La société a été avisée le 7 février 2024 d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2021 et 2022. Elle a reçu le 18 décembre 2024 une proposition de redressement de 3.7M€ portant essentiellement sur les prix de transfert avec ses filiales. La société conteste fermement ce redressement. Les procédures de contestations sont en cours.

Par prudence, une provision de 2.5M€ a été constituée à ce titre au 31/12/2024.

Filiale Comap Praha – Fusion

La société Comap Praha, précédemment détenue à 100% par Aalberts hfc Comap SA, a fusionné au 20 mars 2024 avec la société Aalberts HFC CZ. Du fait de cette fusion, Aalberts hfc Comap SA détient désormais 25% de la nouvelle entité consolidée. Cette fusion n'a pas d'incidence sur les comptes de Aalberts hfc Comap SA.

Conflit Russie - Ukraine

Le conflit déclenché du fait de l'invasion de l'Ukraine par la Russie n'a pas eu de conséquences significatives sur l'exercice 2024. Cet élément a été pris en compte dans l'évaluation des actifs et passifs de la société.

1.2. Changement de méthode ou d'évaluation

Pas de changement de méthode ou d'estimation à signaler.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Filiale Comap Hungaria – Fusion

La société Comap Hungaria, précédemment détenue à 100% par Aalberts hfc Comap SA, a fusionné au 02 janvier 2025 avec la société Aalberts HFC kft.

Contrôle fiscal 2021 – 2022

La société a envoyé une réponse motivée à la proposition de redressement de l'administration. La procédure de contestation est en cours.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au règlement ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans et les brevets sur une durée de 20 ans.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement mais une dépréciation est constatée le cas échéant.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

- **Immobilisations décomposables** : les constructions ainsi que les installations industrielles et logistiques ont fait l'objet d'une décomposition par composant, dès lors que cette décomposition se justifie, conformément à l'application du règlement CRC 2002-10.

- **Immobilisations non décomposables** : elles sont amorties sur la base de la durée estimée d'utilisation des biens, la méthode retenue est la méthode prospective.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Lorsque les dispositions fiscales le permettent, un calcul d'amortissement dégressif est effectué. L'écart entre l'amortissement dégressif et linéaire est porté au niveau des provisions réglementées dans le poste « amortissements dérogatoires ».

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée amortissement
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des terrains	20 ans
Agencements des constructions	10 à 20 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

3.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'usage, apprécié sur la base du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risque financier est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute (valeur déterminée suivant les modalités ci-dessus).

Les encours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous-activité étant exclus.

Concernant le stock de produits finis, Aalberts hfc Comap SA constate une dépréciation de stocks notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement. Une analyse complémentaire est menée afin d'affiner la provision.

3.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

3.4. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode dégressif ou linéaire, le cas échéant. Elles représentent également la différence avec la durée d'amortissement telle que définie conformément à l'application du règlement CRC 2002-10.

Les provisions règlementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement).

3.5. Provisions pour risques

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- Résultant d'obligations existant à la clôture,
- Dont il est probable qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice des tiers, sans contrepartie ou moins équivalente.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

3.6. Dérogations aux principes généraux

3.6.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement n'est à signaler.

3.7. Chiffre d'affaires

Les ventes sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat / commande, notamment les conditions d'incoterms.

3.8. Indemnités de départ en retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les engagements sont évalués conformément à norme IAS19 révisée et la recommandation ANC 2013-02, incluant l'avis du 5 novembre 2021.

La société comptabilise les écarts actuariels directement en résultat.

3.9. Gratifications accordées au titre des médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

3.10. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

3.11. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des mandataires sociaux par catégorie n'est pas indiquée, car cela reviendrait à communiquer des données individuelles.

3.12. Intégration fiscale

La société Aalberts hfc Comap SA fait partie du groupe fiscal intégré, dont la tête de groupe est la société Aalberts Lyon SARL, depuis le 01/01/2007.

Le calcul de l'impôt société de la société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été si elle était restée imposée séparément ; elle ne peut cependant pas se prévaloir d'un taux réduit d'impôts applicable aux PME si l'intégration ne peut pas en bénéficier au titre du résultat d'ensemble.

Par ailleurs, en cas de situation déficitaire, les économies générées au niveau de l'intégration sont immédiatement restituées à la société par la société intégrante. Elle ne peut ainsi pas se prévaloir du report des déficits concernés, ni opter pour le report en arrière de ses déficits.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	14 368 046	58 680	204 624	68 182	14 563 168
Immobilisations incorporelles en cours	272 807	44 209	(204 624)	0	112 392
Total 1 Incorporelles	14 640 853	102 889	0	68 182	14 675 560
Terrains	652 013				652 013
Constructions sur sol propre	6 147 956	4 307			6 152 263
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	4 287 831	231 503			4 519 334
Installations générales et agencements	1 806 758	846 275			2 653 033
Installations techniques, matériels et outillages	37 648 376	2 439 716		398 448	39 689 644
Matériel de transport	268 286			785	267 502
Matériel de bureau et informatique, mobilier	971 558	20 532			992 090
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	51 782 778	3 542 333	0	399 233	54 925 880
Immobilisations corporelles en cours (1)	3 008 412	1 599 148	(2 544 776)	12 846	2 049 938
Total 3 Encours Corporelles	3 008 412	1 599 148	(2 544 776)	12 846	2 049 938
Acomptes					
TOTAL	69 432 044	5 244 370	(2 544 776)	480 261	71 651 378

Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels et brevets pour une valeur brute de 4 933 K€ au 31 décembre 2024 contre 4 679 K€ au 31 décembre 2023.

Les acquisitions de l'exercice, nettes des mouvements de poste à poste, se sont élevées à 103 K€ (134 K€ en 2023). Les acquisitions de l'année correspondent principalement à des homologations.

Figurent également en immobilisations incorporelles la mali technique de WTI d'une valeur de 208K€ affecté en fonds commercial, le mali technique d'Aquatis, d'une valeur de 3 417 K€ affecté également en fonds commercial ainsi que le mali technique

d'Aquatis présent dans l'apport de fusion de Comap Industries.

La valeur brute des fonds commerciaux et malis s'élèvent à 9 666 K€ au 31 décembre 2024 (9 666 K€ au 31 décembre 2023).

Les sorties se sont élevées à 68 K€ (logiciels), et n'ont générées ni pertes ni gains.

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de terrains, constructions, matériels et outillages, matériels de transport, matériels de bureau et mobiliers informatiques, pour une valeur brute de 54 926 K€ au 31 décembre 2024 contre 51 783 K€ au 31 décembre 2023.

Les acquisitions de l'exercice, nettes des mouvements de poste à poste, se sont élevées à 2 597 K€ (3 890 K€ en 2023).

Les mises au rebut se sont élevées à 399 K€ (4 545 K€ en 2023 cession Arrest), générant une perte de 7 K€.

4.1.2. **Tableau des amortissements**

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	4 909 404	121 479		5 030 882
Total 1	4 909 404	121 479	0	5 030 882
Terrains	272 324	14 046		286 369
Constructions	6 471 282	507 998		6 979 279
Installations générales et agencements	1 370 762	107 642		1 478 404
Installations techniques, matériels et outillages	31 177 213	1 433 003	391 204	32 219 012
Matériel de transport	249 529	2 752	785	251 496
Matériel de bureau informatique, mobilier	806 723	47 421		854 144
Emballages récupérables et divers				
Total 2	40 347 833	2 112 861	391 988	42 068 704
TOTAL	45 257 237	2 234 340	391 988	47 099 586

La dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles s'élève à 121 K€ (106 K€ en 2023), dont la dotation des amortissements des logiciels (63 K€) et des homologations (53 K€).

La dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles d'élève à 2 113 K€ (1 913 K€ en 2023).

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5.3.2 Provision pour dépréciation des immobilisations](#).

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2024	Provision	Valeur Nette au 31/12/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	17 950 762			17 950 762	4 894 680	13 056 082
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	82 813	4 366		87 179		87 179
TOTAL	18 033 575	4 366	0	18 037 941	4 894 680	13 143 261

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements, pour une valeur brute au 31 décembre 2024 de 87 K€.

L'augmentation des prêts et autres immobilisations financières correspond à la revalorisation de la caution des locaux loués pour 4,3 K€.

Renseignements détaillés concernant les filiales & participations – données en K€

Liasse 2024									
Renseignements détaillés concernant les filiales & participations - données en K€									
FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL SOCIAL 2024	Réserves et RAN	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos 2024	Résultat du dernier exercice clos 2024	Divi. encaissés par la société dans l'exercice 2024
Filiales (plus de 50% du capital détenu)									
Aalberts hfc N.V.	9 602	26 651	100.00	9 563	9 563		37 829	3 843	20 000
Aalberts HFC SPA	375	22 019	100.00	2 396	2 396		19 053	1 268	4 000
COMAP NORDIC AB	52	2	99.99	578	55			0	
COMAP RUS	53	-285	100.00	2 697	48		96	279	
COMAP HONGRIE KFT	1 516	-1 358	100.00	1 952	230		3 144	157	
Participations (10 à 50% du capital détenu)									
Aalberts hfc CZ	126	8 765	25.00	3	3		14 191	1 065	0
Autres filiales ou participations									
Aalberts HFC Sp. Z.o.o.	521	17 359	8.33	762	762		31 987	2 346	

4.3. Fonds de commerce et droit au bail

Les fonds commerciaux et droit au bail inscrits à l'actif pour 9 666 K€ se décomposent de la façon suivante :

Désignation	Achetés	Reçus en apport	Amortissements	Provision Dépréciation Mali technique
Fonds de commerce - 1984	288		288	
Mali technique TUP AQUATIS - 2007		3 417		
TUP SOVEG - 2009		118	68	
TUP WTI – Mali technique – 2009		208		
TUP Nevers – droit au bail – 2009		50		
Fusion Comap Industries – 2017		2 638		
Fusion Comap Industries (Mali technique TUP Aquatis – 2007)		2 871		2 871
Fonds de commerce Qivivo – 2018		75		
TOTAL	288	9 377	356	2 871

Il n'existe sur ce fonds aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, ni aucune inscription quelle qu'elle soit.

Le mali technique d'Aquatis comprend le fonds de commerce des activités commerciales et logistiques pour une valeur de 3 417 K€.

Le fonds de commerce est amorti pour 356 K€ au 31 décembre 2024.

Le mali technique d'Aquatis de 2 871K€ présent dans l'apport de fusion de Comap Industries est déprécié en totalité. Aucune autre dépréciation n'est à constater sur la valeur nette du fonds de commerce.

Une plus-value latente relative à l'actif immobilier de l'usine d'Abbeville a été dégagée lors de la fusion de Aalberts hfc Comap SA et de Comap Industries pour 2 538K€. Ce mali technique est comptabilisé dans un compte d'immobilisations / bâtiments. Il est amorti sur la durée résiduelle d'utilisation du bien soit 15 ans. L'amortissement de 2024 s'élève ainsi à 169K€.

4.4. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2024
Matières premières	4 082 845	480 065	3 602 780
Marchandises	3 832 945	1 227 507	2 605 438
Produits finis	20 130 891	520 191	19 610 700
En-cours de production de biens	186 162		186 162
En-cours de production de services			
TOTAL	28 232 843	2 227 763	26 005 080

4.5. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer aux paragraphes [5.3.4. Provisions pour dépréciation des stocks](#)
[5.3.5. Provisions pour dépréciation des créances](#)

4.6. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 120 243 687 € en valeur brute au 31/12/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	87 179	87 179	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	87 179	87 179	
ACTIF CIRCULANT :	120 156 508	117 499 499	287 159
Clients	21 077 539	21 077 539	
Clients douteux	287 159		287 159
Personnel et comptes rattachés	34 441	34 441	
Organismes sociaux	7 305	7 305	
Etat : impôts et taxes diverses	420 908	420 908	
Groupe et associés	97 489 582	97 489 582	
Débiteurs divers	259 256	259 256	
Charges constatées d'avance	580 318	580 318	
TOTAL	120 243 687	119 956 528	287 159
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.7. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	21 364 699	280 864	21 083 835	21 823 728
Autres créances	98 211 491		98 211 491	87 438 563
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	119 576 190	280 864	119 295 326	109 262 291

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 3.3.](#)

4.8. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Effets de commerce	56 906	82 679
TOTAL	56 906	82 679

4.9. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	210 680	300 176
Produits à recevoir (indemnités assurance)		
Produits à recevoir (restaurant d'entreprise)		
Clients – Factures à établir	370 820	29 256
TOTAL	581 500	329 432

4.10. Comptes de régularisation

4.10.1. **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 580 318 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Charges d'exploitation	580 318	549 962
TOTAL	580 318	549 962

4.10.2. **Ecarts de conversion**

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	0	Diminution des dettes	1 212
Augmentation des dettes	5 045	Augmentation des créances	681
TOTAL	5 045	TOTAL	1 893

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capital social

Le capital social s'élève à 37 696 905 € et se compose de 2 513 127 actions au nominal de 15 € chacune, détenues à hauteur de 99,99% par la société Aalberts Lyon SARL, 73 rue François Mermet, 69 160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE.

5.2. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat bénéficiaire de 19 271 259,19€. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, il a été décidé ce qui suit :

- Distribuer la totalité du résultat soit un profit de 19 271 259,19€ majoré de la somme de 733 231,73€ prélevée sur le poste « Autres réserves » soit une somme globale de 20 004 490,92€ à titre de dividendes.

	En K€
Capitaux propres au 31 décembre 2023	140 405
Changement de méthode IDR	0
Distribution de dividendes	-20 005
Variation des provisions réglementées	48
Variation des subventions	-5
Bénéfice de l'exercice	-3 572
Capitaux propres au 31 décembre 2024	116 871

5.3. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.3.1. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour litige SAV	92 730		4 500	88 230
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	2 957	5 045	2 957	5 045
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 776 289	400 418	214 989	1 961 718
Provisions pour impôts		2 536 000		2 536 000
Autres provisions pour risques et charges	678 874	33 688 392	399 150	33 968 116
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Autres provisions pour risques et charges</i> • <i>Médailles du travail</i> 	<ul style="list-style-type: none"> 543 012 135 862 	<ul style="list-style-type: none"> 475 933 31 725 	<ul style="list-style-type: none"> 388 212 10 938 	<ul style="list-style-type: none"> 630 733 156 649
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Autres</i> 		33 180 734		33 180 734
TOTAL	2 550 850	36 629 855	621 596	38 559 109

Les provisions pour pensions ont donné lieu à des reprises pour un montant de 215 K€ qui correspond à des reprises pour départ en retraite ayant donné lieu en contrepartie au versement des indemnités provisionnées. Les provisions pour pensions ont donné lieu également à des dotations pour un montant de 400 K€ qui correspond pour 157 K€ à l'impact des changements d'hypothèses actuarielles (décrites page 21).

En décembre 2024, Aalberts hfc Comap SA a reçu une proposition de rectification de 3.7M€ relative aux exercices 2021 et 2022. Elle concerne essentiellement les prix de transfert pratiqués avec les filiales. La société conteste fermement la position de l'administration. Une provision de 2.5M€ a été constituée par prudence à fin 2024.

Provisions pour risques et charges par nature

Chiffres exprimés en euros	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	432 143	341 427
Résultat financier	5 045	230 169
Résultat exceptionnel	36 192 667	50 000
TOTAL	36 629 855	621 596

Provision pour indemnités de départ en retraite :

Le calcul de l'engagement de retraite est estimé selon les préconisations de IAS19 révisée.

La provision pour indemnités de départ en retraite s'élève à 1 962 K€ au 31 décembre 2024. Le calcul se base sur une hypothèse de départs à l'initiative de l'employé, par conséquent les indemnités sont majorées des charges sociales (49,3% ou 45% suivant le site).

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2024 est de 3,60% (4,10% au 31 décembre 2023).

Le taux de turnover est établi en fonction de l'âge des salariés et varie de 2,01% à 17,50%.

Le taux de progression des salaires est de 3%.

Age minimum pour le départ en retraite : âge requis pour que les salariés perçoivent une rémunération complète à taux plein.

Age d'entrée dans la vie active :

- Cadres : 22 ans
- Non cadres : 20 ans

5.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions sur immos incorporelles	2 939 182		68 182	2 871 000
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	4 999 094	1 203	105 617	4 894 680
Provisions autres immos financières				
TOTAL	7 938 276	1 203	173 799	7 765 680

5.3.3. Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Amortissements dérogatoires	1 113 519	58 218	10 137	1 161 600
TOTAL	1 113 519	58 218	10 137	1 161 600

5.3.4. Provision pour Hausse de Prix

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour hausse de prix	748 002			748 002
TOTAL	748 002	0	0	748 002

5.3.5. Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Matières premières	13 660	12 656	13 660	12 656
Fournitures consommables	505 199	467 409	505 199	467 409
Produits finis	483 507	520 191	483 507	520 191
Marchandises	1 951 418	1 227 507	1 951 418	1 227 507
TOTAL	2 953 784	2 227 763	2 953 784	2 227 763

5.3.6. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Poste : Clients douteux	280 254	610	0	280 864
Poste : Autres créances				0
TOTAL	280 254	610	0	280 864

5.4. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	1 500	1 500		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 040 615	12 040 615		
Personnel et comptes rattachés	2 631 222	2 631 222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 138 502	2 138 502		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	26 869	26 869		
Taxe sur la valeur ajoutée	876 181	876 181		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	394 735	394 735		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	428 729	428 729		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 704 538	6 704 538		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	45 647	45 647		
TOTAL	25 288 539	25 288 539	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Au 31 décembre 2024, le montant des dettes représentées par des effets de commerce non échus est nul (nul également au 31 décembre 2023).

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Intérêts courus sur emprunt		
Autres dettes (BFA clients)	6 236 412	6 591 537
Dettes fournisseurs	1 600 280	2 686 026
Dettes fiscales et sociales	3 679 336	4 612 305
- Indemnités de Congés payés	1 487 637	1 444 176
- Prime objectif et prime fin année	771 117	638 518
- Intéressement des salarié	372 000	0
- Participation aux bénéfices	0	667 318
- Charges sociales	988 160	903 503
- Impôts et taxes à payer	60 422	958 790
Autres dettes diverses	56 679	160 978
Intérêts courus sur découvert	1 500	1 500
CHARGES A PAYER	11 574 207	14 061 346

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1. Produits constatés d'avance

Le montant des produits constatés d'avance est de 46 K€ au 31 décembre 2024 (67 K€ au 31 décembre 2023).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits d'exploitation	45 647	67 463
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	45 647	67 463

5.6.2. **Ecarts de conversion**

Se référer au [paragraphe 4.10.2.](#)

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	21 359 346	25 201 165	46 560 511	102 621 081
Ventes de produits finis	41 094 403	14 298 869	55 393 272	13 413 252
Production vendue de services	1 732 183	3 637 336	5 369 519	4 543 246
Chiffre d'affaires	64 185 932	43 137 370	107 323 302	120 577 580
%	59,81 %	40,19 %	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au	Au
	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	(1 628 443)	256 642
Production immobilisée		46 058
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	51 726	97 637
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	3 416 413	3 470 402
TOTAL	1 839 696	3 870 739

6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 27 587 049 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	27 670 542	14 986 869
Produits financiers de participations	24 000 000	11 626 286
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 309 088	3 279 951
Reprises sur provisions et transferts de charges	335 786	1 053
Différences positives de change	25 669	79 579
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	83 493	471 905
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 248	332 245
Intérêts et charges assimilées	39 715	36 537
Différences négatives de change	37 530	103 123
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	27 587 049	14 514 964

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	24 000 000
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	24 000 000

6.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de (36 260 860) € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Détail 2024	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		181 653	1 891 319
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		116 215	73 381
<i>Rentrées sur créances amorties</i>	0		
<i>Reprises provisions pénalités sur marchés</i>	0		
<i>Autres produits exceptionnels divers</i>	116 215		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 301	411 571
<i>Produits de cession des immos financières</i>			
<i>Produits de cessions des immos corporelles</i>			
<i>Produits de cession des immos financières</i>			
<i>Subventions d'investissements</i>	5 301		
Reprises sur provisions et transferts de charges		60 137	1 406 367
<i>Reprises amortissements dérogatoires</i>	10 137		
<i>Reprise provisions dépollution</i>			
<i>Reprise provision risques et charges</i>	50 000		
<i>Reprise provision restructuration</i>			
<i>Transfert de charges exceptionnelles</i>			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		36 442 513	352 761
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		116 198	280 382
<i>Pénalités sur marché</i>	65 308		
<i>Indemnités de licenciement</i>			
<i>Rappel d'impôts</i>			
<i>Amendes fiscales et pénales</i>			
<i>Charges exceptionnelles diverses</i>	50 890		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		75 430	2 484
<i>VNC des immos financières cédées</i>			
<i>VNC des immos corporelles</i>	7 248		
<i>VNC des immos incorporelles</i>	68 182		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		36 250 885	69 895
<i>Provision pour risque fiscal</i>	2 536 000		
<i>Provision diverses</i>	33 180 734		
<i>Autres Provisions pour risques et charges</i>	475 933		
<i>Dotations autres provisions pour Hausse des Prix</i>	0		
<i>Dotation amortissements dérogatoires</i>	58 218		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(36 260 860)	1 538 558

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	0	0	0	0
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles	68 182	68 182		(68 182)
Mises au rebut Immobilisations corporelles	399 237	7 248	0	(7 248)
TOTAL	467 419	75 430	0	(75 430)

La charge sur résultat de cession des immobilisations incorporelles est compensée par la reprise de la provision pour dépréciation du 68K€ (cf page 21 paragraphe 5.3.2).

6.5. Impôt sur les bénéfices

La société Aalberts hfc COMAP SA est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société « tête de groupe », la société Aalberts Lyon SARL, domiciliée 73 rue François Mermet 69160 Tassin-la-demi-lune. La société calcule son impôt comme s'il avait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

6.5.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	(4 022)	2 310	(1 712)	(428)	0	(428)	(3 594)

Les déficits reportables au 31 décembre 2024 s'élèvent à 0 K€ (0 K€ fin 2023).

Ventilation de l'impôt :

	Base	Impôt
Résultat courant	32 293	1 997
Résultat exceptionnel	(36 261)	(2 425)
IS normal		(428)
CIR		(27)
IS succursale		59
IS TOTAL		(396)

6.5.2. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	-1 862	-48	-1 910
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	1 776	185	1 961
Congés payés	1 309	22	1 331
Provision pour participation aux bénéfices	479	-479	0
Contribution sociale de solidarité	180	-36	144
Autres provisions déductibles en (N+1)		230	230
Provision risques de change	3	2	5
Suramortissement exceptionnel	80	-19	61
TOTAL	1 965	-143	1 822

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	-466	-12	-478
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	444	46	490
Congés payés	327	6	333
Provision pour participation aux bénéfices	120	-120	0
Contribution sociale de solidarité	45	-9	36
Autres provisions déductibles en (N+1)		57	57
Provision risques de change	1	1	2
Suramortissement exceptionnel	20	-5	15
TOTAL	491	-36	455

Soit un allègement global net d'impôt (taux 25%) de 455 K€.

Le Crédit Impôt Recherche s'élève à 27 K€.

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif 2024	Effectif 2023
Cadres	117	122
Agents de maîtrise, techniciens et employés	82	87
Ouvriers	102	114
TOTAL	301	324

7.2. Identité de la société mère consolidante

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

AALBERTS N.V
World Trade Center / Stadsplateau 18
3521 AZ Utrecht
NL Pays –Bas

Identité de la société « tête de groupe » pour l'intégration fiscale :

AALBERTS LYON SARL
73, rue François Mermet
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Siret : 488552951 00037

Conformément à l'article L 233-17 du Code de commerce et l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

7.3. Engagements financiers

7.3.1. Engagements donnés

Engagements donnés	2024 (en K€)	2023 (en K€)
Avals, cautions et garanties	0	0
	0	0

7.3.2. Engagements reçus

Engagements reçus	2024 (en K€)	2023 (en K€)
Lettre d'intention	0	0
	0	0

7.3.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés sur 2024 sont de 159 615€.

I. BILAN AU 31/12/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 897 392	1 682 233	215 159	19 957
Fonds commercial	9 666 146	3 226 889	6 439 258	6 439 258
Autres immobilisations incorporelles	3 112 021	2 992 761	119 260	333 052
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	652 013	286 369	365 644	379 689
Constructions	10 671 597	6 979 279	3 692 318	3 964 505
Installations techniques, mat. et outillage	39 689 644	32 219 012	7 470 633	6 471 163
Autres immobilisations corporelles	3 912 625	2 584 044	1 328 581	619 590
Immobilisations en cours	2 049 938		2 049 938	3 008 412
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	17 950 762	4 894 680	13 056 082	12 951 668
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	87 179		87 179	82 813
ACTIF IMMOBILISE	89 689 318	54 865 267	34 824 051	34 270 108
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	4 082 845	480 065	3 602 780	3 477 093
En-cours de production de biens	186 162		186 162	347 845
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	20 130 891	520 191	19 610 700	21 114 144
Marchandises	3 832 945	1 227 507	2 605 438	2 861 325
Avances, acomptes versés sur commandes	0		0	0
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 364 699	280 864	21 083 835	21 823 728
Autres créances	98 211 491		98 211 491	87 438 563
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	11 216		11 216	16 081
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	580 318		580 318	549 962
ACTIF CIRCULANT	148 400 566	2 508 627	145 891 939	137 628 741
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	5 045		5 045	2 957
TOTAL GENERAL	238 094 929	57 373 894	180 721 035	171 901 805

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 37 696 905)	37 696 905	37 696 905
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 560 510	2 560 510
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 769 691	3 769 691
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	332 974	332 974
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	74 071 061	74 804 292
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(3 571 958)	19 271 259
Subventions d'investissement	102 711	108 011
Provisions réglementées	1 909 602	1 861 521
CAPITAUX PROPRES	116 871 494	140 405 163
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	36 440 742	638 699
Provisions pour charges	2 118 367	1 912 151
PROVISIONS	38 559 108	2 550 849
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 500	1 560
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 040 615	13 612 352
Dettes fiscales et sociales	6 067 510	6 984 638
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	428 729	792 418
Autres dettes	6 704 538	7 486 155
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	45 647	67 463
DETTES	25 288 539	28 944 587
Ecarts de conversion passif	1 893	1 205
TOTAL GENERAL	180 721 035	171 901 805

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	21 359 346	25 201 165	46 560 511	102 621 081
Production vendue de biens	41 094 403	14 298 869	55 393 272	13 413 252
Production vendue de services	1 732 183	3 637 336	5 369 519	4 543 246
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	64 185 932	43 137 370	107 323 302	120 577 580
Production stockée			(1 628 443)	256 642
Production immobilisée				46 058
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			3 416 413	3 470 402
Autres produits			51 726	97 637
PRODUITS D'EXPLOITATION			109 162 998	124 448 319
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			32 902 585	38 159 259
Variation de stock (marchandises)			979 798	1 802 342
Achats de matières premières et autres approvisionnements			25 150 854	30 231 953
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(86 893)	168 708
Autres achats et charges externes			17 489 293	18 428 396
Impôts, taxes et versements assimilés			811 907	905 902
Salaires et traitements			15 096 643	15 056 073
Charges sociales			7 193 438	6 888 373
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 234 340	2 019 445
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 228 372	2 955 642
Dotations aux provisions			432 143	364 715
Autres charges			24 611	100 311
CHARGES D'EXPLOITATION			104 457 092	117 081 121
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 705 906	7 367 198
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			27 670 542	14 986 869
Produits financiers de participations			24 000 000	11 626 286
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 309 088	3 279 951
Reprises sur provisions et transferts de charges			335 786	1 053
Différences positives de change			25 669	79 579
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			83 493	471 905
Dotations financières aux amortissements et provisions			6 248	332 245
Intérêts et charges assimilées			39 715	36 537
Différences négatives de change			37 530	103 123
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			27 587 049	14 514 964
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			32 292 955	21 882 162
PRODUITS EXCEPTIONNELS			181 653	1 891 319
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			116 215	73 381
Produits exceptionnels sur opérations en capital			5 301	411 571
Reprises sur provisions et transferts de charges			60 137	1 406 367
CHARGES EXCEPTIONNELLES			36 442 513	352 761
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			116 198	280 382
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			75 430	2 484
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			36 250 885	69 895
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(36 260 860)	1 538 558
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(257)	479 045
Impôts sur les bénéfices			(395 690)	3 670 415
TOTAL DES PRODUITS			137 015 193	141 326 507
TOTAL DES CHARGES			140 587 152	122 055 248
BENEFICE OU PERTE			(3 571 958)	19 271 259

ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aalberts hfc COMAP SA, dont le siège social est situé 77 / 79 boulevard de la bataille de Stalingrad, Immeuble PARKVIEW A, 69100 Villeurbanne, produit et commercialise des appareils de robinetterie, raccords et accessoires de chauffage.

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois.

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Changement de dénomination sociale

La société Comap SA a fait l'objet d'un changement de dénomination sociale en date du 1er juillet 2024. Ainsi la société Comap SA est devenue Aalberts hfc Comap SA, l'ensemble des autres identifiants et caractéristiques restant identiques.

Contrôle fiscal 2021 - 2022

La société a été avisée le 7 février 2024 d'un contrôle fiscal au titre des exercices 2021 et 2022. Elle a reçu le 18 décembre 2024 une proposition de redressement de 3.7M€ portant essentiellement sur les prix de transfert avec ses filiales. La société conteste fermement ce redressement. Les procédures de contestations sont en cours.

Par prudence, une provision de 2.5M€ a été constituée à ce titre au 31/12/2024.

Filiale Comap Praha – Fusion

La société Comap Praha, précédemment détenue à 100% par Aalberts hfc Comap SA, a fusionné au 20 mars 2024 avec la société Aalberts HFC CZ. Du fait de cette fusion, Aalberts hfc Comap SA détient désormais 25% de la nouvelle entité consolidée. Cette fusion n'a pas d'incidence sur les comptes de Aalberts hfc Comap SA.

Conflit Russie - Ukraine

Le conflit déclenché du fait de l'invasion de l'Ukraine par la Russie n'a pas eu de conséquences significatives sur l'exercice 2024. Cet élément a été pris en compte dans l'évaluation des actifs et passifs de la société.

1.2. Changement de méthode ou d'évaluation

Pas de changement de méthode ou d'estimation à signaler.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Filiale Comap Hungaria – Fusion

La société Comap Hungaria, précédemment détenue à 100% par Aalberts hfc Comap SA, a fusionné au 02 janvier 2025 avec la société Aalberts HFC kft.

Contrôle fiscal 2021 – 2022

La société a envoyé une réponse motivée à la proposition de redressement de l'administration. La procédure de contestation est en cours.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au règlement ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans et les brevets sur une durée de 20 ans.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement mais une dépréciation est constatée le cas échéant.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

- **Immobilisations décomposables** : les constructions ainsi que les installations industrielles et logistiques ont fait l'objet d'une décomposition par composant, dès lors que cette décomposition se justifie, conformément à l'application du règlement CRC 2002-10.

- **Immobilisations non décomposables** : elles sont amorties sur la base de la durée estimée d'utilisation des biens, la méthode retenue est la méthode prospective.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Lorsque les dispositions fiscales le permettent, un calcul d'amortissement dégressif est effectué. L'écart entre l'amortissement dégressif et linéaire est porté au niveau des provisions réglementées dans le poste « amortissements dérogatoires ».

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée amortissement
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des terrains	20 ans
Agencements des constructions	10 à 20 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

3.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'usage, apprécié sur la base du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risque financier est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute (valeur déterminée suivant les modalités ci-dessus).

Les encours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous-activité étant exclus.

Concernant le stock de produits finis, Aalberts hfc Comap SA constate une dépréciation de stocks notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement. Une analyse complémentaire est menée afin d'affiner la provision.

3.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

3.4. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan. Elles représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode dégressif ou linéaire, le cas échéant. Elles représentent également la différence avec la durée d'amortissement telle que définie conformément à l'application du règlement CRC 2002-10.

Les provisions règlementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement).

3.5. Provisions pour risques

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- Résultant d'obligations existant à la clôture,
- Dont il est probable qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice des tiers, sans contrepartie ou moins équivalente.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

3.6. Dérogations aux principes généraux

3.6.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement n'est à signaler.

3.7. Chiffre d'affaires

Les ventes sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat / commande, notamment les conditions d'incoterms.

3.8. Indemnités de départ en retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les engagements sont évalués conformément à norme IAS19 révisée et la recommandation ANC 2013-02, incluant l'avis du 5 novembre 2021.

La société comptabilise les écarts actuariels directement en résultat.

3.9. Gratifications accordées au titre des médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

3.10. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

3.11. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des mandataires sociaux par catégorie n'est pas indiquée, car cela reviendrait à communiquer des données individuelles.

3.12. Intégration fiscale

La société Aalberts hfc Comap SA fait partie du groupe fiscal intégré, dont la tête de groupe est la société Aalberts Lyon SARL, depuis le 01/01/2007.

Le calcul de l'impôt société de la société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été si elle était restée imposée séparément ; elle ne peut cependant pas se prévaloir d'un taux réduit d'impôts applicable aux PME si l'intégration ne peut pas en bénéficier au titre du résultat d'ensemble.

Par ailleurs, en cas de situation déficitaire, les économies générées au niveau de l'intégration sont immédiatement restituées à la société par la société intégrante. Elle ne peut ainsi pas se prévaloir du report des déficits concernés, ni opter pour le report en arrière de ses déficits.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	14 368 046	58 680	204 624	68 182	14 563 168
Immobilisations incorporelles en cours	272 807	44 209	(204 624)	0	112 392
Total 1 Incorporelles	14 640 853	102 889	0	68 182	14 675 560
Terrains	652 013				652 013
Constructions sur sol propre	6 147 956	4 307			6 152 263
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	4 287 831	231 503			4 519 334
Installations générales et agencements	1 806 758	846 275			2 653 033
Installations techniques, matériels et outillages	37 648 376	2 439 716		398 448	39 689 644
Matériel de transport	268 286			785	267 502
Matériel de bureau et informatique, mobilier	971 558	20 532			992 090
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	51 782 778	3 542 333	0	399 233	54 925 880
Immobilisations corporelles en cours (1)	3 008 412	1 599 148	(2 544 776)	12 846	2 049 938
Total 3 Encours Corporelles	3 008 412	1 599 148	(2 544 776)	12 846	2 049 938
Acomptes					
TOTAL	69 432 044	5 244 370	(2 544 776)	480 261	71 651 378

Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels et brevets pour une valeur brute de 4 933 K€ au 31 décembre 2024 contre 4 679 K€ au 31 décembre 2023.

Les acquisitions de l'exercice, nettes des mouvements de poste à poste, se sont élevées à 103 K€ (134 K€ en 2023). Les acquisitions de l'année correspondent principalement à des homologations.

Figurent également en immobilisations incorporelles la mali technique de WTI d'une valeur de 208K€ affecté en fonds commercial, le mali technique d'Aquatis, d'une valeur de 3 417 K€ affecté également en fonds commercial ainsi que le mali technique

d'Aquatis présent dans l'apport de fusion de Comap Industries.

La valeur brute des fonds commerciaux et malis s'élèvent à 9 666 K€ au 31 décembre 2024 (9 666 K€ au 31 décembre 2023).

Les sorties se sont élevées à 68 K€ (logiciels), et n'ont générées ni pertes ni gains.

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de terrains, constructions, matériels et outillages, matériels de transport, matériels de bureau et mobiliers informatiques, pour une valeur brute de 54 926 K€ au 31 décembre 2024 contre 51 783 K€ au 31 décembre 2023.

Les acquisitions de l'exercice, nettes des mouvements de poste à poste, se sont élevées à 2 597 K€ (3 890 K€ en 2023).

Les mises au rebut se sont élevées à 399 K€ (4 545 K€ en 2023 cession Arrest), générant une perte de 7 K€.

4.1.2. **Tableau des amortissements**

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	4 909 404	121 479		5 030 882
Total 1	4 909 404	121 479	0	5 030 882
Terrains	272 324	14 046		286 369
Constructions	6 471 282	507 998		6 979 279
Installations générales et agencements	1 370 762	107 642		1 478 404
Installations techniques, matériels et outillages	31 177 213	1 433 003	391 204	32 219 012
Matériel de transport	249 529	2 752	785	251 496
Matériel de bureau informatique, mobilier	806 723	47 421		854 144
Emballages récupérables et divers				
Total 2	40 347 833	2 112 861	391 988	42 068 704
TOTAL	45 257 237	2 234 340	391 988	47 099 586

La dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles s'élève à 121 K€ (106 K€ en 2023), dont la dotation des amortissements des logiciels (63 K€) et des homologations (53 K€).

La dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles d'élève à 2 113 K€ (1 913 K€ en 2023).

4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [5.3.2 Provision pour dépréciation des immobilisations](#).

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2024	Provision	Valeur Nette au 31/12/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	17 950 762			17 950 762	4 894 680	13 056 082
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	82 813	4 366		87 179		87 179
TOTAL	18 033 575	4 366	0	18 037 941	4 894 680	13 143 261

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements, pour une valeur brute au 31 décembre 2024 de 87 K€.

L'augmentation des prêts et autres immobilisations financières correspond à la revalorisation de la caution des locaux loués pour 4,3 K€.

Renseignements détaillés concernant les filiales & participations – données en K€

Liasse 2024									
Renseignements détaillés concernant les filiales & participations - données en K€									
FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL SOCIAL 2024	Réserves et RAN	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos 2024	dernier exercice clos 2024	Divi. encaissés par la société dans l'exercice 2024
Filiales (plus de 50% du capital détenu)									
Aalberts hfc N.V.	9 602	26 651	100.00	9 563	9 563		37 829	3 843	20 000
Aalberts HFC SPA	375	22 019	100.00	2 396	2 396		19 053	1 268	4 000
COMAP NORDIC AB	52	2	99.99	578	55			0	
COMAP RUS	53	-285	100.00	2 697	48		96	279	
COMAP HONGRIE KFT	1 516	-1 358	100.00	1 952	230		3 144	157	
Participations (10 à 50% du capital détenu)									
Aalberts hfc CZ	126	8 765	25.00	3	3		14 191	1 065	0
Autres filiales ou participations									
Aalberts HFC Sp. Z.o.o.	521	17 359	8.33	762	762		31 987	2 346	

4.3. Fonds de commerce et droit au bail

Les fonds commerciaux et droit au bail inscrits à l'actif pour 9 666 K€ se décomposent de la façon suivante :

Désignation	Achetés	Reçus en apport	Amortissements	Provision Dépréciation Mali technique
Fonds de commerce - 1984	288		288	
Mali technique TUP AQUATIS - 2007		3 417		
TUP SOVEG - 2009		118	68	
TUP WTI – Mali technique – 2009		208		
TUP Nevers – droit au bail – 2009		50		
Fusion Comap Industries – 2017		2 638		
Fusion Comap Industries (Mali technique TUP Aquatis – 2007)		2 871		2 871
Fonds de commerce Qivivo – 2018		75		
TOTAL	288	9 377	356	2 871

Il n'existe sur ce fonds aucune inscription de privilège de vendeur ou de nantissement, ni aucune inscription quelle qu'elle soit.

Le mali technique d'Aquatis comprend le fonds de commerce des activités commerciales et logistiques pour une valeur de 3 417 K€.

Le fonds de commerce est amorti pour 356 K€ au 31 décembre 2024.

Le mali technique d'Aquatis de 2 871K€ présent dans l'apport de fusion de Comap Industries est déprécié en totalité. Aucune autre dépréciation n'est à constater sur la valeur nette du fonds de commerce.

Une plus-value latente relative à l'actif immobilier de l'usine d'Abbeville a été dégagée lors de la fusion de Aalberts hfc Comap SA et de Comap Industries pour 2 538K€. Ce mali technique est comptabilisé dans un compte d'immobilisations / bâtiments. Il est amorti sur la durée résiduelle d'utilisation du bien soit 15 ans. L'amortissement de 2024 s'élève ainsi à 169K€.

4.4. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2024
Matières premières	4 082 845	480 065	3 602 780
Marchandises	3 832 945	1 227 507	2 605 438
Produits finis	20 130 891	520 191	19 610 700
En-cours de production de biens	186 162		186 162
En-cours de production de services			
TOTAL	28 232 843	2 227 763	26 005 080

4.5. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer aux paragraphes [5.3.4. Provisions pour dépréciation des stocks](#)
[5.3.5. Provisions pour dépréciation des créances](#)

4.6. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 120 243 687 € en valeur brute au 31/12/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	87 179	87 179	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	87 179	87 179	
ACTIF CIRCULANT :	120 156 508	117 499 499	287 159
Clients	21 077 539	21 077 539	
Clients douteux	287 159		287 159
Personnel et comptes rattachés	34 441	34 441	
Organismes sociaux	7 305	7 305	
Etat : impôts et taxes diverses	420 908	420 908	
Groupe et associés	97 489 582	97 489 582	
Débiteurs divers	259 256	259 256	
Charges constatées d'avance	580 318	580 318	
TOTAL	120 243 687	119 956 528	287 159
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.7. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	21 364 699	280 864	21 083 835	21 823 728
Autres créances	98 211 491		98 211 491	87 438 563
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	119 576 190	280 864	119 295 326	109 262 291

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 3.3.](#)

4.8. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Effets de commerce	56 906	82 679
TOTAL	56 906	82 679

4.9. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	210 680	300 176
Produits à recevoir (indemnités assurance)		
Produits à recevoir (restaurant d'entreprise)		
Clients – Factures à établir	370 820	29 256
TOTAL	581 500	329 432

4.10. Comptes de régularisation

4.10.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 580 318 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Charges d'exploitation	580 318	549 962
TOTAL	580 318	549 962

4.10.2. Ecarts de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	0	Diminution des dettes	1 212
Augmentation des dettes	5 045	Augmentation des créances	681
TOTAL	5 045	TOTAL	1 893

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capital social

Le capital social s'élève à 37 696 905 € et se compose de 2 513 127 actions au nominal de 15 € chacune, détenues à hauteur de 99,99% par la société Aalberts Lyon SARL, 73 rue François Mermet, 69 160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE.

5.2. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2023 :

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat bénéficiaire de 19 271 259,19€. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, il a été décidé ce qui suit :

- Distribuer la totalité du résultat soit un profit de 19 271 259,19€ majoré de la somme de 733 231,73€ prélevée sur le poste « Autres réserves » soit une somme globale de 20 004 490,92€ à titre de dividendes.

	En K€
Capitaux propres au 31 décembre 2023	140 405
Changement de méthode IDR	0
Distribution de dividendes	-20 005
Variation des provisions réglementées	48
Variation des subventions	-5
Bénéfice de l'exercice	-3 572
Capitaux propres au 31 décembre 2024	116 871

5.3. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.3.1. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour litige SAV	92 730		4 500	88 230
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change	2 957	5 045	2 957	5 045
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 776 289	400 418	214 989	1 961 718
Provisions pour impôts		2 536 000		2 536 000
Autres provisions pour risques et charges	678 874	33 688 392	399 150	33 968 116
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Autres provisions pour risques et charges</i> • <i>Médailles du travail</i> 	543 012	475 933	388 212	630 733
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Autres</i> 		33 180 734		33 180 734
TOTAL	2 550 850	36 629 855	621 596	38 559 109

Les provisions pour pensions ont donné lieu à des reprises pour un montant de 215 K€ qui correspond à des reprises pour départ en retraite ayant donné lieu en contrepartie au versement des indemnités provisionnées. Les provisions pour pensions ont donné lieu également à des dotations pour un montant de 400 K€ qui correspond pour 157 K€ à l'impact des changements d'hypothèses actuarielles (décrites page 21).

En décembre 2024, Aalberts hfc Comap SA a reçu une proposition de rectification de 3.7M€ relative aux exercices 2021 et 2022. Elle concerne essentiellement les prix de transfert pratiqués avec les filiales. La société conteste fermement la position de l'administration. Une provision de 2.5M€ a été constituée par prudence à fin 2024.

Provisions pour risques et charges par nature

Chiffres exprimés en euros	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	432 143	341 427
Résultat financier	5 045	230 169
Résultat exceptionnel	36 192 667	50 000
TOTAL	36 629 855	621 596

Provision pour indemnités de départ en retraite :

Le calcul de l'engagement de retraite est estimé selon les préconisations de IAS19 révisée.

La provision pour indemnités de départ en retraite s'élève à 1 962 K€ au 31 décembre 2024. Le calcul se base sur une hypothèse de départs à l'initiative de l'employé, par conséquent les indemnités sont majorées des charges sociales (49,3% ou 45% suivant le site).

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2024 est de 3,60% (4,10% au 31 décembre 2023).

Le taux de turnover est établi en fonction de l'âge des salariés et varie de 2,01% à 17,50%.

Le taux de progression des salaires est de 3%.

Age minimum pour le départ en retraite : âge requis pour que les salariés perçoivent une rémunération complète à taux plein.

Age d'entrée dans la vie active :

- Cadres : 22 ans
- Non cadres : 20 ans

5.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions sur immos incorporelles	2 939 182		68 182	2 871 000
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	4 999 094	1 203	105 617	4 894 680
Provisions autres immos financières				
TOTAL	7 938 276	1 203	173 799	7 765 680

5.3.3. Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Amortissements dérogatoires	1 113 519	58 218	10 137	1 161 600
TOTAL	1 113 519	58 218	10 137	1 161 600

5.3.4. Provision pour Hausse de Prix

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions pour hausse de prix	748 002			748 002
TOTAL	748 002	0	0	748 002

5.3.5. Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Matières premières	13 660	12 656	13 660	12 656
Fournitures consommables	505 199	467 409	505 199	467 409
Produits finis	483 507	520 191	483 507	520 191
Marchandises	1 951 418	1 227 507	1 951 418	1 227 507
TOTAL	2 953 784	2 227 763	2 953 784	2 227 763

5.3.6. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Poste : Clients douteux	280 254	610	0	280 864
Poste : Autres créances				0
TOTAL	280 254	610	0	280 864

5.4. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	1 500	1 500		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 040 615	12 040 615		
Personnel et comptes rattachés	2 631 222	2 631 222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 138 502	2 138 502		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	26 869	26 869		
Taxe sur la valeur ajoutée	876 181	876 181		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	394 735	394 735		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	428 729	428 729		
Groupe et associés				
Autres dettes	6 704 538	6 704 538		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	45 647	45 647		
TOTAL	25 288 539	25 288 539	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Au 31 décembre 2024, le montant des dettes représentées par des effets de commerce non échus est nul (nul également au 31 décembre 2023).

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Intérêts courus sur emprunt		
Autres dettes (BFA clients)	6 236 412	6 591 537
Dettes fournisseurs	1 600 280	2 686 026
Dettes fiscales et sociales	3 679 336	4 612 305
- Indemnités de Congés payés	1 487 637	1 444 176
- Prime objectif et prime fin année	771 117	638 518
- Intéressement des salarié	372 000	0
- Participation aux bénéfices	0	667 318
- Charges sociales	988 160	903 503
- Impôts et taxes à payer	60 422	958 790
Autres dettes diverses	56 679	160 978
Intérêts courus sur découvert	1 500	1 500
CHARGES A PAYER	11 574 207	14 061 346

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1. Produits constatés d'avance

Le montant des produits constatés d'avance est de 46 K€ au 31 décembre 2024 (67 K€ au 31 décembre 2023).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits d'exploitation	45 647	67 463
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	45 647	67 463

5.6.2. **Ecarts de conversion**

Se référer au [paragraphe 4.10.2.](#)

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024			Exercice 2023
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	21 359 346	25 201 165	46 560 511	102 621 081
Ventes de produits finis	41 094 403	14 298 869	55 393 272	13 413 252
Production vendue de services	1 732 183	3 637 336	5 369 519	4 543 246
Chiffre d'affaires	64 185 932	43 137 370	107 323 302	120 577 580
%	59,81 %	40,19 %	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au	Au
	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	(1 628 443)	256 642
Production immobilisée		46 058
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	51 726	97 637
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	3 416 413	3 470 402
TOTAL	1 839 696	3 870 739

6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 27 587 049 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	27 670 542	14 986 869
Produits financiers de participations	24 000 000	11 626 286
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 309 088	3 279 951
Reprises sur provisions et transferts de charges	335 786	1 053
Différences positives de change	25 669	79 579
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	83 493	471 905
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 248	332 245
Intérêts et charges assimilées	39 715	36 537
Différences négatives de change	37 530	103 123
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	27 587 049	14 514 964

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	24 000 000
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	24 000 000

6.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de (36 260 860) € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Détail 2024	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		181 653	1 891 319
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		116 215	73 381
<i>Rentrées sur créances amorties</i>	0		
<i>Reprises provisions pénalités sur marchés</i>	0		
<i>Autres produits exceptionnels divers</i>	116 215		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 301	411 571
<i>Produits de cession des immos financières</i>			
<i>Produits de cessions des immos corporelles</i>			
<i>Produits de cession des immos financières</i>			
<i>Subventions d'investissements</i>	5 301		
Reprises sur provisions et transferts de charges		60 137	1 406 367
<i>Reprises amortissements dérogatoires</i>	10 137		
<i>Reprise provisions dépollution</i>			
<i>Reprise provision risques et charges</i>	50 000		
<i>Reprise provision restructuration</i>			
<i>Transfert de charges exceptionnelles</i>			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		36 442 513	352 761
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		116 198	280 382
<i>Pénalités sur marché</i>	65 308		
<i>Indemnités de licenciement</i>			
<i>Rappel d'impôts</i>			
<i>Amendes fiscales et pénales</i>			
<i>Charges exceptionnelles diverses</i>	50 890		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		75 430	2 484
<i>VNC des immos financières cédées</i>			
<i>VNC des immos corporelles</i>	7 248		
<i>VNC des immos incorporelles</i>	68 182		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		36 250 885	69 895
<i>Provision pour risque fiscal</i>	2 536 000		
<i>Provision</i>	33 180 734		
<i>Autres Provisions pour risques et charges</i>	475 933		
<i>Dotations autres provisions pour Hausse des Prix</i>	0		
<i>Dotation amortissements dérogatoires</i>	58 218		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(36 260 860)	1 538 558

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	0	0	0	0
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles	68 182	68 182		(68 182)
Mises au rebut Immobilisations corporelles	399 237	7 248	0	(7 248)
TOTAL	467 419	75 430	0	(75 430)

La charge sur résultat de cession des immobilisations incorporelles est compensée par la reprise de la provision pour dépréciation du 68K€ (cf page 21 paragraphe 5.3.2).

6.5. Impôt sur les bénéfices

La société Aalberts hfc COMAP SA est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société « tête de groupe », la société Aalberts Lyon SARL, domiciliée 73 rue François Mermet 69160 Tassin-la-demi-lune. La société calcule son impôt comme s'il avait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

6.5.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€]	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	(4 022)	2 310	(1 712)	(428)	0	(428)	(3 594)

Les déficits reportables au 31 décembre 2024 s'élèvent à 0 K€ (0 K€ fin 2023).

Ventilation de l'impôt :

	Base	Impôt
Résultat courant	32 293	1 997
Résultat exceptionnel	(36 261)	(2 425)
IS normal		(428)
CIR		(27)
IS succursale		59
IS TOTAL		(396)

6.5.2. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice (K€)
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	-1 862	-48	-1 910
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	1 776	185	1 961
Congés payés	1 309	22	1 331
Provision pour participation aux bénéfices	479	-479	0
Contribution sociale de solidarité	180	-36	144
Autres provisions déductibles en (N+1)		230	230
Provision risques de change	3	2	5
Suramortissement exceptionnel	80	-19	61
TOTAL	1 965	-143	1 822

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (K€)	Variations en résultat de l'exercice (K€)	A la clôture de l'exercice
Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux :			
Provisions réglementées :	-466	-12	-478
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Provision pour indemnité de départ à la retraite	444	46	490
Congés payés	327	6	333
Provision pour participation aux bénéfices	120	-120	0
Contribution sociale de solidarité	45	-9	36
Autres provisions déductibles en (N+1)		57	57
Provision risques de change	1	1	2
Suramortissement exceptionnel	20	-5	15
TOTAL	491	-36	455

Soit un allègement global net d'impôt (taux 25%) de 455 K€.

Le Crédit Impôt Recherche s'élève à 27 K€.

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif 2024	Effectif 2023
Cadres	117	122
Agents de maîtrise, techniciens et employés	82	87
Ouvriers	102	114
TOTAL	301	324

7.2. Identité de la société mère consolidante

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société :

AALBERTS N.V
 World Trade Center / Stadsplateau 18
 3521 AZ Utrecht
 NL Pays –Bas

Identité de la société « tête de groupe » pour l'intégration fiscale :

AALBERTS LYON SARL
 73, rue François Mermet
 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Siret : 488552951 00037

Conformément à l'article L 233-17 du Code de commerce et l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

7.3. Engagements financiers

7.3.1. Engagements donnés

Engagements donnés	2024 (en K€)	2023 (en K€)
Avals, cautions et garanties	0	0
	0	0

7.3.2. Engagements reçus

Engagements reçus	2024 (en K€)	2023 (en K€)
Lettre d'intention	0	0
	0	0

7.3.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés sur 2024 sont de 159 615€.